

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MARBOZ

Nombre de membres afférents
au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Nombre de membres présents : 19
Nombre de votes pour : 17
Nombre de votes contre : 0
Abstention : 2
Date de la Convocation : 23/03/2026
D2026033013

Séance du 30 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à vingt heures, le conseil municipal de MARBOZ, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil et des mariages, sous la présidence de Madame MOIRAUD Christelle,

Etaient présents : MOIRAUD Christelle, GUILLERMIN Patrice, NAVARIN Cécile, SOCHAY Hervé, TISSERAND-BOUVARD Magali, CHEVILLARD Philippe, POCHON Laurence, CALLAND Cédric, MIVIERE Karine, DELIANCE Alexandre, CARRUBA Isabelle, NOEL Simon, NEVORET Raphaële, GAUCHE Vincent, CHANEL Virginie, CHAVEROT Vincent, NEVORET Marie-Laure, PIGUET Maxime, URVOY Gwenola

Monsieur NOEL Simon a été élu secrétaire de séance

Objet : Indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers délégués

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Locales,

Considérant qu'il y a lieu de délibérer sur les indemnités du Maire et des Adjoints,

- décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire et d'Adjoint dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux aux taux suivants :
 - Maire : 55.00 % de l'indice brut 1027 (Communes de 1 000 à 3 499 habitants)
 - Adjoints : 20.83 % de l'indice brut 1027 (Communes de 1 000 à 3 499 habitants)
 - Conseillers municipaux délégués : 1.70 % de l'indice brut 1027 (Communes de 1 000 à 3 499 habitants).

Après un vote dont le résultat est le suivant :

Nombre de présents : 19
Nombres de votants : 19
Vote pour : 17
Abstention : 2

- dit que cette délibération sera applicable au 30 mars 2026.



Pour copie conforme,
Le Maire,

Christelle MOIRAUD